



CONSEIL MUNICIPAL DU

15 MAI 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune, convoqué régulièrement, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de **Mr DENÉCHAUD, le Maire.**

Date de la convocation : 09/05/2023

Membres en exercice : 11

Membres présents : 6

Membres votants : 8

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

DAVID Laetitia, GARREAU Yves, OLLIVIER Philippe, BERARD Francis, BRILLET Claude.

Etaient absent(s)/excusé(s) : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

ROUZEAU Sylvain, NEAU Aldo a donné pouvoir à GARREAU Yves, PETIT Sébastien a donné pouvoir à OLLIVIER Philippe, DERACHE Emmanuel, PHELIPEAU Yveline.

Le quorum étant atteint

Le conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

ORDRE DES DELIBERATIONS

2023 05 01 – ANNUATION DE LA DÉLIBÉRATION D2023-03-06c/PRESTATION D'ACTION SOCIALE : ATTRIBUTION DE TITRES RESTAURANTS

2023 05 02 – SALLE DES FETES : DEMANDE DE GRATUITÉ

2023 03 03 – CONVENTION FRELONS ASIATIQUES – SOLUTION ANTOINE BEAUFOUR

2023 03 04 –MODIFICATION DU PLAN LOCALE D'URBANISME DE LA COMMUNE – RÉVISION LIBRE DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION - APPROBATION

2023 03 05 – VOIRIE 2022 : DÉCLARATION DE SOUS TRAITANCE

2023 03 06 – VOIRIE 2023

